

Intervention des partenaires multilatéraux dans la gestion des zones humides du Tchad 1970-2020

MASSANA Doum Esaïe

Doctorant à l'Université de Maroua / Cameroun

Email : massanaesaie@gmail.com

Article soumis le 11/08/2022 et accepté le 14/12/2022

Résumé : La présente étude traite de la question de l'intervention des partenaires dans la gestion des zones humides au Tchad. Face au changement climatique et la désertification, les zones humides tchadiennes connaissent une réduction considérable en ressource naturelle. Il s'agit ici du Lac Tchad, le lac Iro, le Lac Fitri Ounianga, le parc de Sena Oura, le parc de Manda, le parc de Zazou etc. Cette diminution risque d'envisager une crise environnementale qui aura d'impacts considérables sur les groupes humains et animaux. De nos jours, cette question de protection de la faune, la flore et les cours d'eaux ont des enjeux majeurs. Ces enjeux attirent l'attention des investisseurs pour la sauvegarde de ces patrimoines. Les efforts des partenaires dans la lutte contre la conservation de ces ressources restent non négligeables. Initialement la collecte des informations se fait auprès des techniciens des terrains des investisseurs. Les données recueillies montrent que malgré les efforts des partenaires, beaucoup restent à faire. Ainsi, les résultats sur la thématique d'interventionnisme montrent que la mauvaise gestion des ressources par la population et l'effet climatique susciteront plusieurs conséquences. Les plus observées sont : la réduction des niveaux des eaux, l'extinction de certaines espèces fauniques et floristiques et la sécheresse. De ce fait, l'intervention des partenaires a eu d'impacts positifs sur les ressources naturelles. Malgré les efforts consentis pour la sauvegarde des patrimoines, ces derniers doivent multiplier des nouvelles pistes pour un développement durable.

Mots clés : Intervention, Partenaire, Multilatéraux, Zone, Humide

Abstract. *This study deals with the question of the intervention of partners in the management of wetlands in Chad. Faced with climate change and desertification, Chadian wetlands are experiencing a considerable reduction in natural resources. These are Lake Chad, Lake Iro, Lake Fitri Ounianga, Sena Oura Park, Manda Park, Zazou Park etc. This reduction risks envisaging an environmental crisis which will have considerable impacts on human and animal groups. Nowadays, this*

question of protection of fauna, flora and waterways has major stakes. These issues attract the attention of investors for the preservation of these heritages. The efforts of the partners in the fight against the conservation of these resources remain significant. Initially, information is collected from technicians in the investors' fields. The data collected show that despite the efforts of the partners, much remains to be done. Thus, the results on the interventionist theme show that the poor management of resources by the population and the climate effect will have several consequences. The most observed are: the reduction of water levels, the extinction of certain fauna and flora species and drought. As a result, the intervention of partners had positive impacts on natural resources. Despite the efforts made to safeguard heritage, they must multiply new avenues for sustainable development.

Key words : Intervention, Partner, Multilaterals, Area, Wetland

Introduction

La présente étude soulève la question de l'intervention des partenaires dans la gestion des zones humides au Tchad. Le Tchad, comme les autres pays africains, dispose des zones humides riches avec des ressources variées. C'est dans ce contexte que les partenaires à savoir l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et autres contribuent dans la gestion la conservation de ces potentialités. Face aux phénomènes naturels et humains, les ressources naturelles des zones humides ont besoin des nouvelles stratégies pour la conservation. Cet article retrace les mutations écologiques qui ont eu lieu au cours des années 1975 avec la signature de la convention sur les zones humides. L'année 2020 marque la persistance des partenaires dans la gestion de ces zones de survivances. La diversité des sources orales, écrites, iconographiques nous a permis d'avoir une vue globale de notre champ d'études dont elles sont d'une importance capitale pour l'évolution de la science. Avec une bonne gestion rationnelle de ces ressources fauniques et floristiques les conséquences seront positives sur le plan économique, socioculturel et écologique. De ce fait, la surexploitation des ressources naturelles, le chômage et la pauvreté sont les causes récurrentes de la dégradation des zones humides. Face à cette situation, l'urgence est à tenir entre les

acteurs pour une lutte commune. Au regard de toutes ces actions de protection, il serait souhaitable de tenir sur le bon modèle de gestion des espèces menacées voire disparition avec l'UNESCO, le FAO, le PNUD, l'UICN, l'Union Européenne, la Banque Mondiale...

1. Les institutions spécialisées

Étant reconnu comme l'un des pays du sahel où l'on rencontre le plus de difficultés dans l'exécution des programmes de développement, le Tchad dans une politique orientée vers la restauration de sa biodiversité, développe des initiatives avec des acteurs de protection de ses ressources naturelles. La lutte contre la dégradation de la faune et de la flore relève des partenaires. Le changement climatique est l'une des causes de la dégradation des aires protégées. Ces institutions interviennent efficacement dans la lutte contre la disparition du couvert végétal et couverts fauniques et l'érosion. Malgré cela, le gouvernement du Tchad avec le Ministère de l'environnement et les autres ministères et toutes les parties prenantes au niveau interne ou externe s'engagent dans une synergie d'action pour relever les défis du siècle. À l'aube de l'indépendance, on a voulu procéder à une refonte des textes régissant la protection de la biodiversité dans le souci de répondre aux besoins des acteurs de protection de la biodiversité. C'est depuis ce temps que le Tchad a obtenu de nombreux financements des projets pour leur exécution. Afin de conserver les parcs nationaux et les réserves, le Tchad a adhéré à l'initiative œuvrant dans la conservation de sa biodiversité.

1.1. L'Union Internationale pour la Conservation de la Natures (UICN)

Dès la création de parcs, des aires protégées dans le Mayo-Dallah en 2010, aussitôt, l'UICN a appuyé cette initiative en aménageant la piste tout en formant le personnel d'appui pour la collecte des données sur le suivi de la faune. Des campagnes d'informations ont fait l'objet de sensibilisation sur les crimes que peuvent causer les feux de brousse et les produits toxiques sur les espèces fauniques de la zone de transition. Ainsi, ces organisations n'ont pas seulement contribué techniquement mais aussi

financièrement (Ledmi, 2019, p.86). C'est pourquoi la charte intercommunautaire montre que les actions de l'UICN ont été significatives dans la gestion des ressources naturelles à savoir l'organisation des conférences débats sur le feu de brousse, l'étude du phénomène de destruction des espèces fauniques et floristiques, le braconnage, l'orpaillage et la carbonisation. Ainsi leur appui est également basé sur les activités génératrices de revenus (AGR1) comme : l'installation des moulins à mil, l'élevage des petits ruminants et la promotion de l'apiculture.

Planche N° 1: La faune et la flore du pays de Sena-Oura



Source : cliché l'ONG PRODALKA Palla 2021

Dès la création de parc des aires protégées dans le Mayo-Dallah en 2010 aussitôt, l'UICN a appuyé cette initiative en aménageant la piste tout en formant le personnel d'appui pour la collecte des données sur le suivi de la faune. Des campagnes d'informations ont fait l'objet de la sensibilisation sur les crimes que peuvent causer les feux de brousse et les produits toxiques sur les espèces fauniques et floristiques (Ledmi, 2019, p.87) Dans la même perspective, le FFEM appui dans l'aménagement de la zone de transition. Ainsi, ces organisations n'ont pas seulement contribué techniquement mais financièrement aussi. C'est ainsi, la charte intercommunautaire montre que les actions de l'UICN ont été

¹ Les activités génératrices de revenus.

significatives dans la gestion des ressources naturelles à savoir : la réalisation des feux.

1.2. Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)

Le Programme des Nations unies pour le Développement est une institution du système des Nations Unies chargée de la coordination et d'exécution de différentes coopérations techniques entre les pays. Le PNUD s'intéresse particulièrement au secteur de gestion des aires protégées par les financements des projets. Selon Nabila² :

Le PNUD est un partenaire essentiel du Ministère de l'environnement qui aide et finance la direction de la protection des parcs nationaux et les réserves naturelles. Son objectif est l'intervention dans des programmes et projet de développement. Le financement des projets au Ministère de l'environnement directement par cet organe ou d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies ou encore des ONG.

En effet, la guerre civile de 1979 et son corolaire, l'insécurité qui s'en est suivie, favorisent la prolifération d'armes de guerre. Dès lors, l'on assiste à un braconnage à grande échelle avec usage massif des armes de guerre. Comme conséquence, c'est un véritable génocide contre la faune et cela provoque une fuite massive des animaux vers le parc de Bouba Ndjida au Cameroun, plus sécurisant. En l'absence d'une autorité et d'une politique capable d'endiguer ou de mettre un terme à ces pratiques, le braconnage resta longtemps une source de revenus pour certaines personnes et une réserve de viande sur pied pour les bandes armées de tous poils. (Armi, 2016). Toutefois, le PNUD a contribué à l'élaboration des plans d'actions nationaux (PAN LCD Schéma Directeur de l'Eau) et la mise en œuvre de diverses Conventions internationales (LCD) au Tchad. La formulation des politiques et stratégies, à l'élaboration des programmes de développement, au

² Entretien avec Nabila kolé, 56 ans, chef de division de service généraux du Ministère de l'Environnement et de la pêche le 22 octobre 2020 Ndjamena.

renforcement des capacités pour un développement humain durable. Le PNUD soutient le secteur du développement rural qui inclut la protection des aires protégées de même que la coopération allemande.

1.3. L'Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture (UNESCO)

Les facteurs naturels de dégradation de l'environnement découlent de la réalité climatique. C'est la raison pour laquelle, on observe constamment des perturbations d'ordre naturel dans les zones humides. En outre, les facteurs climatiques sont l'une des causes de dégradation de l'environnement dans notre zone d'étude. Le climat joue un rôle important dans la dynamique des écosystèmes. La variabilité du climat se rapporte aux changements naturels qui font que ces conditions différentes de la moyenne à long terme. Elle peut se traduire notamment par des modifications périodiques du régime de précipitation, qui sont liés aux moussons ou aux phénomènes naturels (UNESCO :2014). Soutenu par des nombreux auteurs, la question de perturbation climatique qui dégrade l'environnement dans le monde. Ainsi, les réalités pluviométriques sont caractérisées par des raretés pluviométriques, des inondations, la chaleur et des vents violents. (Koulom., Hassoum., Manero., Chourout et Schoeller 2004). Certaines images illustrent l'intervention des partenaires dans les zones humides au Tchad.

Planche N° 2: La diversité biologique dans le parc national de Zakouma



Source : cliché archive Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
2021

Ainsi, l'on doit retenir qu'un milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant, la flore, la faune et l'être humain devrait avoir un impact car, l'homme est le premier responsable des changements de l'environnement par ses activités et son mode de vie qui ne cessent d'évoluer. Il faut savoir que les forêts occupent une place essentielle dans les efforts destinés à contenir le changement climatique, car elles absorbent le dioxyde de carbone contenu dans l'air et l'emmagasinent pendant de longues périodes dans le sol et les tissus végétaux. Si une forêt est abattue ou brûlée, ce carbone va se dégager dans l'atmosphère et retenir davantage de chaleur. (UNESCO, 2014, p.44). La FAO aussi reste une institution importante de protection des ressources naturelles.

1.4. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

De façon générale, au Tchad de nombreux projets et organismes ont été initiés afin de lutter contre la mauvaise gestion de la biodiversité. Par exemple, la FAO a initié un projet de foresterie et d'aménagement des forêts communautaires. Ce projet vise à la conservation des aires protégées afin de lutter contre la dégradation. Avec le changement climatique, la protection, la conservation et la restauration de la biodiversité est une nécessité absolue pour l'équilibre écologique (Ledmi, 2011, p.88). En plus, le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche et l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'agriculture ont signé un protocole d'accord pour la mise en œuvre d'un projet READINESS dont l'objectif est de renforcer les capacités et évaluer les opportunités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le secteurs de la foresterie et de l'utilisation des terres dans le contexte de la Grande Muraille Verte (GMV).Ce projet est financé par le FVC à hauteur de USD 359,903 (214.000.000 de FCFA)³.

³ Information recueilli par Rose Ngo Hongla communication Officer FAO Tchad Tel 00235 68138994 et consulté en ligne le 10 février 2022 à 19h

Ainsi, il y'a lieu de dire que les facteurs naturels sont à la cause de dégradation de l'environnement du fait de l'absence de pluie et la présence de l'extrême chaleur. C'est dans cette même perspective que Houli Fourissala et Gormo (2013) déclarent :

Depuis les années soixante-dix, des recherches ont été et continuent d'être menées pour expliquer les causes du changement climatique. Selon les analyses, le phénomène résulte des facteurs naturels d'origine météorologiques liés au comportement général de l'atmosphère sur un globe à rugosité variable et isolé de l'intérieur. Il est également dû aux activités humaines telles que le déboisement et la pollution de l'air. Autrement dit, la crise environnementale que connaît la bande sahélienne du Tchad trouve ces causes dans la conjonction de deux facteurs, l'un naturel et l'autre anthropique.

C'est dans ce sens que la présence de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature dans la zone du Sud précisément dans le parc de Sena-Oura et de Manda a un avantage pour la protection et la conservation des ressources naturelles. La protection des parcs nationaux est l'une des priorités de l'UINC. Face à la dégradation rapide de la biodiversité ces projets, ONG et autres organismes multiplient des synergies d'action pour la conservation des aires protégées.

En outre, la FAO reste une organisation d'intensification des actions de lutte contre le changement. Cette politique se passe par des signatures des accords de coopération avec le gouvernement dans la gestion des zones humides.

Planche N° 2: Le cours d'eau du parc de Manda à Sarh et le Lac de Leré



Source : cliché Massana Doum Esaie le 15 novembre 2021 à Manda et janvier 2022 à Leré

Il faut noter par exemple le 26 février 2020 Ndjaména signature d'un nouvel accord de partenariat entre le gouvernement et la FAO avec l'appui financier du Fond Vert pour le Climat (FVC)⁴. L'ampleur du phénomène de la désertification au Tchad nécessite des actions de grande envergure et selon le Ministre de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche M Braham Mahamat Djamaladine⁵ :

Les baisses de la production agricole et du niveau des ressources en eaux de surfaces et souterraines sont imputables aux sécheresses observées au cours de ces dernières années. Au cours de ces trente dernières années, le Tchad a subi plus d'une quarantaine de catastrophes naturelles, affectant plus de 5 millions de personnes et des pertes économiques importantes.

A cet effet, il y a lieu de dire que les populations pratiquent l'agriculture extensive, l'élevage et la pêche non règlementées. Ainsi, les espèces animales, végétales sont détruites par les mauvaises pratiques. C'est la raison pour laquelle, les arbres ou les forêts sont détruits systématiquement par les paysans. Car, la présence des arbres empêcherait la production agricole. Cette pratique, est un dommage pour la nature. C'est dans la même perspective que le 4ème Rapport National 2009 déclare en ce sens : L'environnement du Tchad plus précisément dans la zone soudanienne (sud du Tchad) est soumis à des fortes sollicitations tel que : les défrichements, déboisements dans le cadre des activités agropastorales, fabrication de charbon de bois et l'exploitation des bois de chauffe.

⁴ Information recueillie par Rose Ngo Hongla communication Officer FAO Tchad Tel 00235 68138994 et consulté en ligne le 10 février 2022 à 19h

⁵ Propos du Ministre de l'Environnement de l'Eau et de la Pêche M Braham Mahamat Djamaladine recueilli par Rose Ngo Hongla communication Officer FAO Tchad Tel 00235 68138994 et consulté en ligne le 10 février 2022 à 19h.

Pour Nassour N'diaye⁶, représentant de la FAO au Tchad s'est aussi félicité de cette nouvelle collaboration avec le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche. Il précise que :

Le projet permettra de gérer des données factuelles requises pour le scénario de référence des interventions ciblées d'adaptation ou d'atténuation du changement. L'objet final demeure de créer un environnement porteur au Tchad, en termes d'investissements majeurs dans les initiatives liées à la lutte contre le dérèglement climatique. Ce projet permettra au Tchad de contribuer valablement à la formulation au niveau régional, d'un programme multisectoriel pour la grande muraille verte.

Dans le même sens, il faut noter que ces accords de partenariats constituent des opportunités concrètes de collaboration et d'engagement du gouvernement afin de soutenir et mobiliser le financier climatique au Tchad.

2. Les partenaires

Après 1993, l'aide publique bilatérale décroît régulièrement avec une chute plus marquée en 1999. Cette tendance est observable chez les bailleurs de fonds. L'aide française sur la période 1992-2001 est de loin la plus importante avec 32, 8 % de l'aide publique sur la période. Elle devance l'Allemagne qui est le deuxième contributeur avec 9,1 %. Ces chiffres couvrent tous les secteurs confondus (Livre Blanc, 2008, p.44). De ce fait, parmi les partenaires privilégiés du Tchad pour la sauvegarde des aires protégées, nous avons l'Union Européenne. Il faut aussi noter que la France, les États-Unis, l'Allemagne et certains pays de l'Afrique du Nord consacrent des efforts vers le secteur environnemental tchadien. Cela dit, les domaines du développement social sont soutenus par ces trois partenaires pour une part importante de leur aide. Les autres secteurs comme l'eau, l'assainissement et le transport dans lesquels interviennent la France et l'Allemagne concernent étroitement la protection des parcs nationaux.

⁶ Propos de Nassour N'diaye⁶, représentant de la FAO au Tchad recueilli par Rose Ngo Hongla communication Officer FAO Tchad Tel 00235 68138994 et consulté en ligne le 10 février 2022 à 19h.

2.1. La Coopération Allemande

L'Allemagne à travers sa coopération avec le Tchad est aussi un partenaire privilégié du Ministère de l'environnement et de la pêche. Il est à noter que la Coopération Allemande est le deuxième bailleur après la France dans le domaine de gestion des parcs nationaux. Elle intervient en particulier avec des moyens roulant, de protection, des moyens techniques et financiers. De façon générale, la gestion des ressources naturelles que propose le projet satisfait aux efforts de gestion participative avec une forte implication des populations dans la gestion commune des ressources. La coopération allemande appuie le PCGRN dans la mise en place d'une stratégie basée sur les ILOD⁷ en vue de parvenir à une Charte de Gestion élaborée et acceptée par les communautés rurales décentralisées. Il en est de même de la coopération française qui est un partenaire important de gestion de la biodiversité tchadienne.

2.2. La Coopération Française

De par son historique avec le Tchad, la France se présente au centre de la politique de protection des parcs nationaux et les réserves naturelles tchadiennes. La France est le premier partenaire à double titre dans la mise en place du processus de développement rural au Tchad. Comme les autres partenaires, la coopération française est l'une des agences qui accordent une importance capitale dans la conservation de la biodiversité tchadienne. De ce fait, la France, par ses deux institutions : la Coopération Française (SCAC) et l'Agence Française de Développement (AFD), intervient au Tchad dans le secteur du développement rural et notamment le sous-secteur de l'Environnement et de l'Eau en plaçant comme priorité le renforcement des capacités rurales axé sur le développement durable. Ces interventions sont aussi destinées à soutenir les institutions tchadiennes dans le cadre régional et sous régional

⁷ Instance Locales d'Orientation et de Décision

comme le Comité Inter- Etats de lutte contre la Sècheresse au Sahel (CILSS).

Planche N° 3: La diversité biologique dans le parc national de Zakouma



Source : cliché archive Ministère de l'Environnement et du Développement Durable 2021

A cet effet, quatre conseillers techniques ont été mis à la disposition du Ministère de l'Environnement et de l'Eau répartis comme suit : un auprès du Ministère, un à la Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie et deux autres à la Direction de l'Hydraulique. Ainsi, la coopération française renforce la capacité des responsables du Ministère de l'environnement par des moyens divers afin de protéger les aires protégées. Il faut souligner également que l'Union Européenne est un partenaire non négligeable du Tchad dans la gestion des parcs et réserves.

2.3. L'Union Européenne

La protection des ressources naturelles du Tchad en général et la gestion des aires protégées en particulier préoccupe les partenaires internationaux. Dans ce contexte de dégradation avancée des parcs nationaux du Tchad, l'Union Européenne arrive comme une urgence pour la sauvegarde. C'est en ce sens que l'Union Européenne prend la conservation et la restauration des

parcs nationaux et réserves naturelles dégradés comme une préoccupation urgente et obligatoire de tous les projets européens. Dans sa politique étrangère, l'Union Européenne souhaite appuyer et encourager le département de gestion des parcs nationaux. Plusieurs projets et ONG sont financés par cette dernière. L'union européenne non seulement finance des projets et d'autres organisations, mais aussi fournit des moyens matériels et financiers au Ministère de l'environnement. Nabila⁸ affirme :

L'Union Européenne est un partenaire principal de la direction de gestion des parcs nationaux et les réserves naturelles. La commission de l'Union Européenne apporte son soutien total en finançant les projets qui œuvrent dans la conservation des ressources naturelles, la lutte contre la sécheresse, la lutte contre le braconnage, le feu de brousse. En plus, nous avons le projet de Conservation et d'Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Sahélo Soudaniens (CURESS) et le projet et Gestion Durable des ressources fauniques ou floristiques.

En plus, face à la dégradation des parcs au Tchad, plusieurs partenaires apportent leur appui pour la conservation du fait que la protection de la biodiversité est une préoccupation universelle. Dans ces conditions la participation de la Banque Mondiale n'est pas du reste.

2.4. La Banque Mondiale

La Banque Mondiale est une institution universelle qui relève de Breton Wood. Elle est une grande institution financière au monde. Elle est au Tchad depuis 1964 juste quatre ans après l'indépendance. Elle lutte efficacement contre la dégradation de l'écosystème. Son effort est observable dans les directions de gestion des aires protégées et au Ministère de l'environnement. Selon Ngalloum⁹ :

⁸ Entretien avec Nabila kolé, 56 ans, chef de division de service généraux du Ministère de l'Environnement et de la pêche le 22 octobre 2020 Ndjamena.

⁹ Entretien avec Ngalloum Sylvain, 40 ans, environnementaliste de formation et chef de division de lutte contre la désertification au Ministère de l'Environnement le 22 octobre 2020 Ndjaména.

Parlant des partenaires qui interviennent dans la gestion des parcs nationaux, il faut citer la Banque Mondiale qui finance plusieurs projets et ONG pour la gestion et la restauration des écosystèmes et plusieurs projets de conservation de la biodiversité. En effet la Banque Mondiale a financé plus de 54 projets selon les sources d'archives. Elle se fera sentir plus sur le terrain avec le lancement du projet pétrole tchadien. La Banque Mondiale s'implique dans la protection des parcs nationaux. Elle s'occupe de tous les projets comportant le volet environnement.

Par rapport au projet pétrole, un volet concerne le renforcement des capacités de gestion du secteur pétrolier. Il vise le renforcement des capacités du Tchad pour gérer le développement de ses ressources pétrolières de façon durable tant du point de vue environnementale que sociale. Il vise également à minimiser et à limiter les impacts négatifs environnementaux et sociaux du projet de Doba (Livre blanc, 2008, p.44).

Bref, la Banque Mondiale comme partenaire primordiale du Ministère de l'environnement a contribué efficacement dans la gestion, la protection et la conservation des parcs du Tchad par le financement des projets, les moyens matériels et financier. Il faut aussi signaler la contribution de celle-ci par la mise en place du Comité Technique National de Surveillance et de Contrôle (ibid). Pour se faire, la Banque Mondiale demeure le partenaire privilégié du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Il serait judicieux de parler des actions des ONG dans la gestion des aires protégées.

Conclusion

En somme, Il était question pour nous d'analyser les méthodes d'intervention des partenaires dans le modèle de gestion des zones humides au Tchad de 1975 à 2020. Il en ressort de cette analyse que face à la forte augmentation de la population, la pauvreté, les effets du changement climatique et la désertification des zones humides subissent une surexploitation. Cette forte demande met en mal la vie de ces ressources naturelles et a un impact direct sur les humains. Malgré les

énormes efforts des partenaires, nous constatons une persistance de gestion non conforme aux principes universels. Ainsi nous assisterons à des conséquences écologiques, économiques et sociales néfastes si les actions de grandes envergures ne sont pas prises.

De même, les institutions spécialisées et les partenaires fournissent les efforts pour la réduction de la criminalité contre la faune sauvage dans les aires et la gestion rationnelle des ressources en eau. Ce phénomène connaît l'implication de plusieurs acteurs qui sont directs et indirects. Ces derniers qui interviennent sur le terrain avec la sensibilisation, la formation des acteurs et agents avec des coordinations.

Bibliographie

UNESCO. (2014). *Les Changements Climatiques en Afrique : Guide à l'intention des journalistes*. Paris, France.

Houli Fourissala, R. (2011). « La lutte Contre la Sécheresse dans le Centre-Sud Tchadien ». (Mémoire de Master d'Histoire). Université de Maroua/ Ecole Normale Supérieure, Cameroun.

Armi, J. (2016). « Accès au foncier et relations intercommunautaires au Tchad : cas de la Région du Mayo-Kebbi (1903-2011) ». (Thèse de Doctorat ph.D d'Histoire). Université de Maroua/Ecole Normale Supérieure, Cameroun.

Le 4e Rapport National, (2009) *La biodiversité biologique : Tchad, PNUE et FEF* PP. 89

Koulom, G., Hassoum., Manero, A., Chourout, M et Scholler, M. (2004). « La sècheresse au Sahel, un exemple de changement climatique », *Atelier changement climatique, ENPC-Département VET*, P.P 1. 107

PDRD. (2010), *les acteurs de conservation des ressources naturelles et la biodiversité au Mayo-Kebab Ouest, Tchad*, p 15.86

Ledmi, T., 2019, *Protection de l'environnement au Tchad de 1964 à 2010 : le cas du Mayo Dallah*, Mémoire présenté en vue de

MASSANA DOUM E., Intervention des partenaires multilatéraux
l'obtention du diplôme de master en histoire et relations
internationales à l'Université de Maroua.
Ministère de l'Environnement et de l'Eau, 2003, le livre blanc.